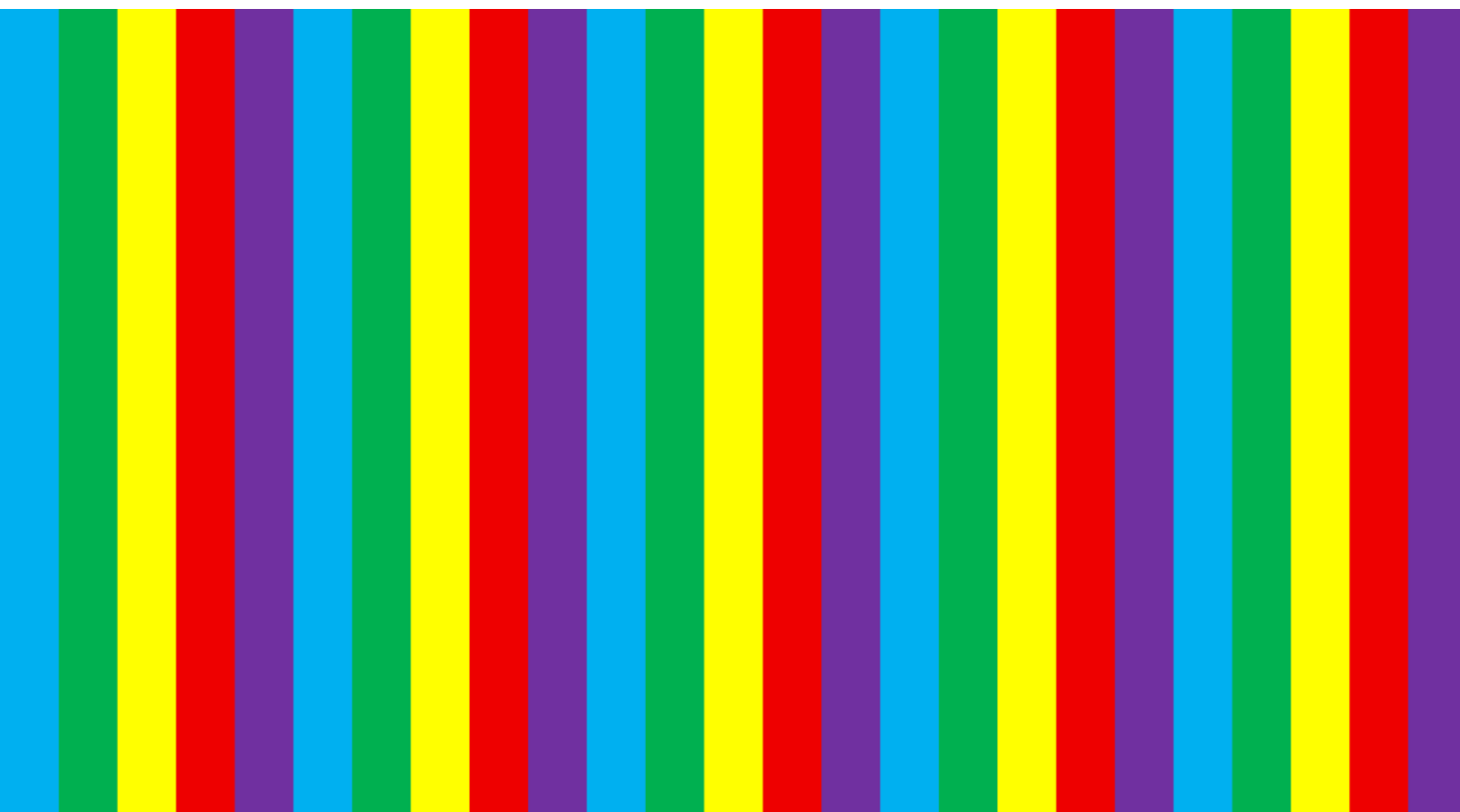


Centre de politique culturelle de l'UÉADO

Boîte à outils 2026 pour le secteur culturel
Consultations du gouvernement du Canada
sur l'IA



À propos de l'Université de l'École d'art et de design de l'Ontario (UÉADO)

L'Université de l'École d'art et de design de l'Ontario (UÉADO/OCADU) est la plus ancienne, la plus importante et la plus influente université d'art et de design du Canada. Elle est située au centre-ville de Toronto depuis 1876. Plus de 4 500 étudiants suivent l'un de nos 17 programmes de premier cycle et sept programmes de deuxième cycle. Nous sommes renommés dans les domaines de l'art, du design, des médias numériques, de la recherche et de l'innovation, et nos cours sont dispensés par certains des meilleurs spécialistes dans leur domaine. Les étudiants bénéficient d'un apprentissage pratique en studio dans de petites salles de classe et ont accès à des ateliers et des studios à la fine pointe de la technologie.

Nos étudiants acquièrent des compétences très recherchées sur le marché du travail et poursuivent leur carrière dans tous les secteurs imaginables, notamment l'animation, le design, le cinéma, l'illustration, l'édition, l'urbanisme et les arts visuels. L'UÉADO enseigne à ses étudiants à innover et à résoudre les grands problèmes de notre époque. Nos diplômés comblent le déficit de compétences dans de nombreux secteurs différents, notamment l'industrie manufacturière, la finance, l'automobile, les industries créatives et la technologie. Nous leur transmettons les compétences transférables, l'esprit d'innovation et la créativité qu'exige l'économie technologique actuelle en pleine évolution.

À propos du Centre de politique culturelle

Le Centre de politique culturelle de l'UÉADO est un partenariat qui facilite et renforce les capacités du secteur artistique et culturel en ce qui a trait à l'élaboration de politiques, la recherche, l'analyse de données, l'innovation des programmes, ainsi que la mobilisation et l'échange de connaissances. Le Centre est une plateforme nationale bilingue qui crée des communautés de pratique entre chercheurs, décideurs politiques, artistes et créateurs issus des milieux universitaires, gouvernementaux, privés et à but non lucratif au Canada. Il soutient la prise de décisions en matière de politique culturelle, tant au niveau local que national, et participe aux débats sur les questions de politiques publiques qui font intervenir les secteurs culturels.

Auteurs : Danielle Pierre, Samuel La France

Lectrices : Miriam Kramer, Clara Godbillon-Vasseur

Le Centre de politique culturelle remercie ses bailleurs de fonds pour leur soutien :





Objectif de la présente boîte à outils

Le gouvernement du Canada consulte la population canadienne sur ses opinions et ses expériences en matière d'intelligence artificielle (IA). Le « Sondage national sur la préparation du secteur culturel à l'intelligence artificielle » du ministère du Patrimoine canadien (PCH) et la consultation publique d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) sur le thème « Soutenir la confiance envers l'intelligence artificielle grâce à une transparence accrue » constituent deux occasions clés pour les acteurs des secteurs des arts, de la culture et du patrimoine, ainsi que des industries créatives, de donner leur avis sur l'élaboration des programmes fédéraux en matière d'IA. Les contributions recueillies dans le cadre de ces consultations serviront de base à la mise en œuvre des programmes, conformément aux priorités définies dans la stratégie nationale du gouvernement canadien en matière d'IA, *L'IA pour tous*.

Le Centre de politique culturelle de l'UÉADO s'efforce de garantir que les professionnels culturels et les créateurs aient la possibilité d'influer sur les politiques et la prise de décisions à tous les paliers de gouvernement. Cette trousse est conçue pour aider le réseau du Centre à s'y retrouver et à interpréter les enjeux clés sur lesquels le ministère du Patrimoine canadien (PCH) et Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) mènent actuellement des consultations. Cette trousse aidera les particuliers et les organismes à préparer leurs réponses à l'une des consultations ou au deux.

Cette boîte à outils vise donc à vous permettre :

1. D'obtenir des conseils sur la meilleure façon de présenter votre point de vue au gouvernement;
2. De vous familiariser avec les processus de consultation de l'ISDE et du PCH;
3. De passer en revue les enjeux clés abordés et les questions clés posées;
4. De réfléchir à votre point de vue et à l'impact de l'IA sur votre pratique professionnelle, aujourd'hui et à l'avenir, et de l'exprimer clairement.

Renseignements généraux sur le sujet

Les secteurs créatifs et culturels du Canada continuent d'évoluer sous l'influence de l'intelligence artificielle (IA) et d'autres technologies de pointe. Quel que soit leur travail ou le support qu'ils utilisent, les artistes et les concepteurs voient leur vie et leurs moyens de subsistance bouleversés par l'accès généralisé des consommateurs à l'IA et aux outils d'IA générative. Ces outils et technologies représentent à la fois une incroyable possibilité de croissance pour les arts et la culture, et un énorme défi pour les réglementations et les mécanismes actuels qui sont mis en place pour protéger les artistes et leur travail.

Depuis début 2024, le gouvernement du Canada recueille les avis de la population canadienne pour éclairer ses réponses concernant les avantages et les défis que présente l'IA. Le Centre de politique culturelle suit cette démarche de près pour aider les artistes, les travailleurs culturels et les parties intéressées du secteur créatif à faire part de leur point de vue sur cette question. En 2024, [le Centre a créé une boîte à outils](#) pour aider son réseau à répondre à la *Consultation sur le droit d'auteur à l'ère de l'IA générative* du gouvernement. [Cette consultation a mis en évidence](#) un soutien à la protection du droit d'auteur et au rôle central de la création humaine, l'importance du consentement et de la rémunération lorsque le contenu ou l'image des créateurs est utilisé pour ou par l'IA, ainsi que des préoccupations concernant un certain nombre d'enjeux, allant de l'utilisation des expressions culturelles autochtones dans l'IA aux impacts négatifs de l'IA sur la sécurité de l'emploi et la concurrence déloyale.

D'autres consultations gouvernementales ont finalement débouché sur un [« sprint national » de 30 jours](#) visant à renouveler la stratégie fédérale canadienne en matière d'IA à la fin de 2025, ainsi que sur le premier [Sommet national sur l'intelligence artificielle et la culture](#), qui s'est tenu à Banff en mars 2026. En juin 2026, Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) a coordonné la publication de la *Stratégie nationale canadienne en matière d'intelligence artificielle : L'IA pour tous*. Cette stratégie renouvelée encourage l'adoption de l'IA et vise à renforcer le leadership mondial du Canada dans ce domaine, en mobilisant l'IA pour « accroître notre prospérité, renforcer notre bien-être, promouvoir notre culture et consolider nos communautés ». Une [récente note d'orientation du Centre de politique culturelle](#) examine dans quelle mesure cette nouvelle stratégie répond aux préoccupations et aux besoins du secteur des arts et de la culture. Il s'agit notamment de mettre en place une approche axée sur la sécurité pour se prémunir contre la désinformation, d'annoncer des programmes de littératie en IA et de technologies créatives, d'élargir l'accès aux agents d'IA et aux ressources ouvertes, et de « veiller à ce que l'IA reflète l'identité, la culture et l'inclusion canadiennes ». Il faut noter que la stratégie n'aborde pas la question récurrente de l'utilisation de la propriété intellectuelle des artistes et des créateurs pour entraîner les grands modèles de langage (GML) et d'autres outils d'IA générative, et pour alimenter les résultats de ces outils.



Deux nouvelles consultations

Après avoir publié sa stratégie *L'IA pour tous*, le gouvernement du Canada a annoncé deux nouvelles consultations pour recueillir plus de commentaires auprès des Canadiens :

1. Sondage national sur la préparation du secteur culturel à l'intelligence artificielle

Le ministère du Patrimoine canadien mène actuellement un [sondage national sur la préparation du secteur culturel à l'intelligence artificielle](#), qui vise à :

- Mieux comprendre les connaissances et le niveau de préparation des organismes culturels canadiens en ce qui concerne l'adoption et l'utilisation de l'IA dans leurs pratiques;
- Recueillir des renseignements sur la conception préliminaire du Programme de technologies créatives se chiffrant à 50 millions de dollars.

Ce sondage s'adresse aux organismes, entreprises, associations et autres parties prenantes du secteur culturel canadien. Vous pouvez y répondre jusqu'au 15 septembre 2026.

2. Soutenir la confiance dans l'IA grâce à une transparence accrue

Innovation, Sciences et Développement économique Canada mène une consultation publique sur le thème [Soutenir la confiance dans l'IA grâce à une transparence accrue](#). Cette consultation a pour but de permettre à l'ISDE de mieux comprendre :

- Comment aider les Canadiens à reconnaître quand ils interagissent avec des systèmes d'IA;
- Comment aider les entreprises à prendre des décisions éclairées concernant les produits d'IA;
- Comment améliorer l'accès des gouvernements et des organismes aux renseignements dont ils ont besoin pour mieux façonner l'expérience des Canadiens avec l'IA.

Ce sondage est ouvert à tous les Canadiens. Vous pouvez répondre de manière anonyme en remplissant un questionnaire, et en envoyant vos commentaires par écrit électroniquement à AIConsultations-ConsultationsIA@ised-isde.gc.ca. Les réponses et les commentaires seront acceptés jusqu'au 23 septembre 2026.

Comment utiliser la boîte à outils

Cette boîte à outils a été créée pour aider le réseau du Centre à comprendre les enjeux clés sur lesquels le PCH et l'ISDE mènent actuellement des consultations. En parcourant chaque section de la boîte à outils, vous découvrirez les thèmes abordés dans le sondage et vous recevrez des conseils supplémentaires ainsi que du contexte pour vous aider à préparer vos réponses. Les personnes chargées de saisir les réponses au sondage dans le questionnaire en ligne ou de rédiger des contributions écrites au nom d'un organisme culturel ou d'une entreprise créative peuvent utiliser

cette boîte à outils pour orienter les discussions avec leurs équipes, leurs employés, leurs dirigeants et les membres de leur conseil d'administration.

Ce guide commence par le sondage national du PCH intitulé « Sondage national sur la préparation du secteur culturel à l'IA » et propose des questions de réflexion en lien avec les thèmes de la consultation. Il présente ensuite un résumé de la consultation du ministère de l'ISDE intitulée « Soutenir la confiance dans l'IA grâce à une transparence accrue » et met en avant les principales questions de réflexion soulevées par ce sondage.

À la fin de ce guide, vous serez en mesure de répondre à l'une de ces consultations gouvernementales, ou aux deux.



Conseils pour rédiger une contribution convaincante

Pour vous adresser directement au gouvernement vous devez être stratégique. Pendant la préparation, prenez connaissance de la liste de conseils et de recommandations suivante pour rendre votre contribution aussi convaincante et percutante que possible.

1. Points clés

Sélectionnez quelques points ou positions exprimés dans vos notes que vous souhaitez faire valoir auprès du gouvernement. Assurez-vous que ces points et positions figurent bien dans votre contribution finale.

2. Soyez concis

Le PCH recueille les réponses au sondage auprès d'entreprises privées et indépendantes, d'organismes à but non lucratif, d'associations culturelles et de coopératives, tandis que l'ISDE recueille les réponses de tous les Canadiens. Vu le volume de réponses possibles, votre message risque de passer inaperçu s'il n'est pas clair, concis et convaincant.

3. Adoptez une approche globale en ce qui a trait aux données

Les données statistiques, bien que puissantes, ne racontent qu'une partie de votre histoire. Utilisez d'autres données administratives, les résultats des programmes et les données issues d'entretiens pour fournir une évaluation solide de vos enjeux.

4. Fournissez des précédents pertinents et des comparaisons entre territoires

Les ministères recherchent des exemples d'initiatives actuelles, tant sur le marché que dans d'autres territoires, qui pourraient être adaptées au contexte canadien. Si vous en avez, n'hésitez pas à les partager.

5. Restez impartial

Une bonne politique repose sur des données factuelles. En restant impartial, vous parviendrez à faire passer votre message et à vous faire entendre de personnes de tous les horizons politiques.

6. Racontez votre histoire!

Votre point de vue est unique et votre histoire est importante. N'hésitez pas à inclure les récits et les expériences qui étayent votre point de vue, en gardant à l'esprit que votre contribution fera partie des archives publiques.

7. Votre contribution est publique

Votre contribution pourrait être consultée en ligne si elle est partagée publiquement ou par l'entremise d'une demande d'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels (AIPRP).

8. Faites un suivi

Les ministères répondent parfois aux contributions soumises dans le cadre d'une consultation. Ne vous découragez pas si vous ne recevez pas de réponse et n'hésitez pas à faire un suivi.

9. Passez le message

Partagez, avec les membres de votre réseau, les liens vers la consultation et faites-leur savoir que vous avez envoyé une réponse. Pour assurer la pérennité et le bien-être à long terme du secteur, il est essentiel qu'un plus grand nombre voix créatives s'expriment sur ces questions importantes.



Sondage national sur la préparation du secteur culturel à l'intelligence artificielle

Remarque : Le sondage vise à recueillir les réponses d'organismes, d'entreprises et d'associations du secteur culturel canadien. Si vous comptez soumettre une réponse à titre individuel, nous vous recommandons de passer à la section suivante consacrée à la consultation de l'ISDE intitulée « Soutenir la confiance dans l'IA grâce à une transparence accrue », à la page 10.

Contexte

Au Canada, de nombreux organismes du secteur des arts, de la culture et du patrimoine ont commencé à intégrer des outils d'IA dans leurs méthodes de travail, tandis que beaucoup d'autres ont des réticences à le faire. Moins d'un tiers des personnes interrogées dans le cadre d'une enquête menée en 2025 par le Centre sur l'utilisation de l'IA dans les industries créatives ont indiqué avoir intégré des outils d'IA dans leurs activités quotidiennes; 29 % d'organismes supplémentaires l'avaient

fait de manière occasionnelle ou au cas par cas, selon les projets. Une [enquête d'Imagine Canada sur l'adoption de l'IA](#) menée au sein des associations à but non lucratif a révélé que les organismes artistiques, culturels et créatifs étaient moins susceptibles de déclarer utiliser l'IA que celles d'autres domaines et disciplines. Alors qu'un [rapport de Work In Culture de 2026](#) (soutenu par le Centre) a révélé que 31 % des travailleurs culturels de l'Ontario et 51 % des organismes culturels de la province avaient commencé à utiliser des outils d'IA, moins de la moitié (47 %) des personnes interrogées « évitent délibérément l'IA en raison de préoccupations d'ordre éthique, artistique ou liées au travail ».

En parallèle, des organismes tels que la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) réfléchissent à la place du secteur culturel dans le numérique au sens large : songez à consulter et à vous inspirer de la [Stratégie numérique pour le secteur artistique et culturel francophone canadien et acadien de la FCCF intitulée *Impulsion 2030*](#), particulièrement si votre organisme opère dans un contexte de francophonie minoritaire.

Ce sondage et cette consultation offrent à votre organisme l'occasion de préciser davantage où vous en êtes dans votre propre parcours d'adoption de l'IA. Prenez un moment pour réfléchir : est-ce que votre organisme est à l'avant-garde de l'adoption de l'IA, avez-vous commencé à l'intégrer ou élaborerez-vous encore votre stratégie d'adoption? Assurez-vous que vos raisons d'adopter l'IA, ou vos préoccupations à ce sujet, sont bien reflétées dans votre réponse.

Résumé de la consultation

Le sondage national du PCH vise à comprendre comment les entreprises créatives, ainsi que les organismes et associations artistiques et culturels, commencent à adopter et à utiliser l'IA. Cette partie du sondage comprend un bref profil du répondant, suivi d'une auto-évaluation des projets de votre organisme concernant l'adoption d'outils et de technologies d'IA, l'élaboration de politiques en matière d'IA et la formation des employés à l'IA. Vous serez invité à [choisir parmi des réponses à choix multiples](#) pour indiquer :

- Ce dont votre organisme a besoin pour être prêt à adopter l'IA;
- Les obstacles auxquels votre organisme est confronté dans l'adoption de l'IA;
- Les aides dont vous auriez besoin pour faciliter l'adoption de l'IA.

Ces deux premières parties du sondage ne devraient pas vous prendre plus de cinq minutes.

Quand vous réfléchissez à l'état de préparation de votre organisme à l'IA, gardez à l'esprit que le secteur n'est pas encore parvenu à un consensus. De nombreux organismes commencent à adopter l'IA pour faciliter les tâches administratives et les flux de travail, tandis que beaucoup d'autres refusent de le faire pour des raisons éthiques ou autres.

Point de réflexion

Commentaires sur le Programme de technologies créatives

Le sondage se termine par une troisième partie comprenant trois questions ouvertes qui permettent aux participants de donner leur avis sur les volets ou axes proposés du Programme de technologies créatives (2 000 mots maximum par réponse). Les axes de financement proposés sont les suivants :

- « Préparation à l'IA
 - Soutenir les organisations et les entreprises culturelles dans le développement des connaissances, des capacités et des partenariats nécessaires pour se préparer à l'adoption de l'IA et d'autres technologies émergentes.
- Adoption de l'IA
 - Soutenir les microentreprises et les petites organisations et entreprises culturelles dans l'adoption de solutions d'IA existantes afin d'améliorer leur efficacité opérationnelle et renforcer leurs capacités techniques.
- Recherche et développement en IA
 - Soutenir les organismes et entreprises du secteur culturel dans leur collaboration avec des partenaires technologiques afin de créer de nouveaux produits et services propulsés par l'intelligence artificielle qui génèrent de nouvelles activités commerciales. »

Le sondage sollicite des commentaires sur ces volets de financement et des recommandations concernant la conception du programme afin de garantir que le Programme de technologies créatives est accessible et efficace. On vous demandera de réfléchir aux questions suivantes et d'y répondre :

- « Veuillez fournir tout commentaire ou toute suggestion que vous pourriez avoir concernant les volets de financement proposés (p. ex. lacunes, améliorations ou priorités.
- Comment le programme pourrait-il être conçu ou livré afin d'en maximiser l'impact et l'accessibilité?
- Y a-t-il d'autres commentaires ou recommandations que vous souhaiteriez partager concernant l'IA, l'innovation technologique ou les besoins du secteur culturel? »

Ressources utiles

À ce stade, vous êtes prêt à remplir le Sondage national sur la préparation du secteur culturel à l'intelligence artificielle. Si vous passez au point de réflexion suivant, continuez à lire pour vous faire une idée de la façon dont d'autres parties prenantes pourraient répondre.

En réfléchissant au Programme de technologies créatives proposé, demandez-vous en quoi le secteur culturel pourrait bénéficier d'une formation à l'IA, d'une expérimentation et de la mise en œuvre de l'IA. Voici quelques ressources qui pourraient vous aider à approfondir votre réflexion :

- Le document [*Global AI Agenda for Cultural and Creative Industries*](#) du Global Creative Economy Council contient 11 actions clés pour relever les défis posés par les progrès de l'IA;
- L'initiative de financement de la Commission européenne, [GenAI4EU](#), encourage l'intégration de l'IA générative dans des secteurs stratégiques pour conserver un avantage concurrentiel, et pourrait fournir des pistes utiles pour élaborer une réponse concernant la conception du Programme de technologies créatives »;
- Un autre point de référence est [le Digital Content and Capability Development Programme](#) de Singapour, qui vise à faire progresser l'écosystème des médias numériques en soutenant la création de contenus numériques et le développement des compétences dans ce domaine;
- Ana Serrano, présidente et vice-chancelière de l'UÉADO, a récemment publié [une réflexion stratégique sur l'intérêt d'investir dans l'IA publique](#) (une infrastructure gérée par les pouvoirs publics et dont les droits d'utilisation sont garantis), et sur la manière dont cela peut aider les organismes à tester et à adopter cette technologie en toute clarté sur la provenance des contenus, le consentement, la rémunération et la transparence.

Point de réflexion

MAINTENANT QUE VOUS AVEZ TERMINÉ CETTE SECTION DE LA BOÎTE À OUTILS, NOUS VOUS ENCOURAGEONS À RÉPONDRE À LA CONSULTATION SUR LA PRÉPARATION À L'IA.

[CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER AU SONDAGE SUR LA PRÉPARATION À L'IA](#)



Soutenir la confiance dans l'IA grâce à une transparence accrue

Remarque : Cette consultation est ouverte à tous les Canadiens. Les conseils qui suivent ont été élaborés spécialement pour aider les artistes, les travailleurs culturels, les dirigeants d'organismes et autres spécialistes de la création à rédiger leurs réponses à la consultation. Notez bien que vous n'êtes pas obligé de répondre à toutes les questions ou de vous prononcer sur tous les enjeux politiques indiqués pour soumettre votre réponse. Vous pouvez choisir les sujets sur lesquels vous souhaitez vous exprimer en fonction de votre expérience ou de vos connaissances.

Contexte

Cette consultation porte en partie sur la méfiance générale des Canadiens envers les technologies d'IA. Il semble essentiel, à l'heure actuelle, de recueillir les observations des Canadiens sur l'IA, car des données d'enquêtes et des sondages récents indiquent que les Canadiens se méfient largement des systèmes d'IA. Une [étude mondiale menée par KPMG](#) en 2025 a révélé que le Canada se classe parmi les pays où la fiabilité présumée des systèmes d'IA est la plus faible. Le [Réseau canadien de recherche sur les médias numériques](#) a constaté que 80 % des Canadiens s'inquiètent du contenu trompeur généré par l'IA. Bien que les stratégies de gouvernance ne soient qu'une partie du casse-tête, un [récent sondage réalisé par Telus](#) a révélé que 88 % des Canadiens seraient favorables à une gouvernance plus stricte des systèmes d'IA. Ce même sondage a révélé que 79 % des personnes interrogées pensent qu'une supervision humaine est essentielle pour garantir la fiabilité des systèmes d'IA, et que seulement 1 % d'entre elles se disent prêtes à faire confiance aux systèmes d'IA pour fonctionner de manière autonome, sans supervision humaine.

Les secteurs des arts, de la culture et du patrimoine ont aussi exprimé des sentiments mitigés sur l'utilisation de l'IA et sa fiabilité. [Le Sondage de curiosité pour les artistes sur l'IA de Mobilisation culturelle](#) a révélé que 59 % des artistes refusent d'utiliser l'IA en raison de craintes liées à l'utilisation non consentie ou non rémunérée de leurs œuvres, à la perte de leurs moyens de subsistance et à l'érosion de la créativité humaine. L'enquête « Work in Culture » mentionnée plus haut a révélé que 57 % des

professionnels de la création citent les risques liés à la confidentialité et à la sécurité des données comme des obstacles à l'utilisation de l'IA, et 50 % ont exprimé une méfiance générale envers les outils d'IA. Malgré cette réticence apparente des travailleurs culturels et des artistes à adopter l'IA, 20 % des travailleurs culturels et 26 % des organismes se sentent poussés à intégrer l'IA dans leur travail pour rester compétitifs.

Dans une enquête menée par le Centre, des représentants des industries créatives ont indiqué les lacunes suivantes qui freinent l'innovation en matière d'IA au Canada :

- Manque d'ensembles de données de haute qualité, adaptés à la culture locale et issus de sources éthiques (26 %)
- Manque de coordination nationale pour une infrastructure d'IA appartenant à des Canadiens (23 %)
- Manque de modèles de gouvernance inclusifs (17 %)
- Investissements insuffisants dans les infrastructures d'IA partagées (13 %)
- Fossé numérique dans les zones isolées (11 %)
- Coût élevé de la capacité de traitement (11 %)

[L'institut de sondage Léger a indiqué](#) que 85 % des Canadiens souhaitent une surveillance gouvernementale pour garantir une utilisation éthique et sûre de l'IA. Il apparaît clairement que ce sentiment est également partagé par ceux qui travaillent dans les secteurs des arts, de la culture et du patrimoine.

Résumé de la consultation

La consultation de l'ISDE sur le thème « Soutenir la confiance dans l'IA grâce à une transparence accrue » vise à mieux comprendre le point de vue des Canadiens sur les questions liées à la transparence de l'IA. Dans ce contexte, la transparence fait référence à « la disponibilité d'informations sur les systèmes d'IA, notamment quand ils sont utilisés, leur mode de fonctionnement, ainsi que leurs capacités et leurs limites. Selon le contexte, un niveau de transparence adéquat peut nécessiter la divulgation d'information, la production de rapports, des avis ou des explications ». Les citoyens et résidents canadiens intéressés, le milieu universitaire, les chercheurs et les représentants d'organismes sont invités à répondre à ce sondage.

L'ISDE a publié un [document de réflexion](#) pour accompagner le sondage et donner plus de contexte sur les cinq thèmes étudiés :

1. **Contenu généré par l'IA** : détecter et identifier le contenu généré par l'IA.
2. **Interaction avec l'IA** : Permettre aux personnes de savoir quand elles interagissent avec un système axé sur l'IA.
3. **Informations sur les systèmes d'IA** : améliorer la disponibilité d'informations cohérentes et compréhensibles sur les systèmes propulsés par l'IA, notamment la création, les capacités et les limites de leurs modèles.

4. **Incidents liés à l'IA** : permettre le suivi des incidents graves liés aux systèmes d'IA.
5. **Agents d'IA** : développer des moyens pour mieux suivre l'activité et les interactions des agents IA.

Comme il est indiqué dans son document de réflexion, l'ISDE estime que « les technologies d'intelligence artificielle (IA) alimentent déjà de nombreux, produits et processus utilisés quotidiennement par les Canadiens, ce qui accroît l'importance de veiller à ce que ces systèmes soient conçus, déployés et encadrés de manière sûre et digne de confiance ». L'ISDE rappelle aux personnes interrogées que « l'IA n'est pas une technologie nouvelle. Les chercheurs et les entreprises développent et utilisent l'IA depuis des décennies pour résoudre des problèmes allant du filtrage des pourriels à la détection des fraudes, en passant par l'imagerie médicale. »

L'objectif ultime du gouvernement du Canada est d'améliorer la transparence de l'IA pour renforcer la confiance et faire en sorte que les Canadiens puissent mieux comprendre quand et comment ils interagissent avec des modèles d'IA, des systèmes d'IA et du contenu généré par l'IA.

Les sections suivantes présentent chacune des cinq parties thématiques du sondage de l'ISDE. Ces sections font partie de la boîte à outils pour vous aider à mieux comprendre ces questions qui concernent les artistes, les travailleurs culturels et les personnes intéressées de l'industrie créative. Les seules questions fermées (avec des choix de réponses prédéfinis) se trouvent au début du sondage, pour établir le profil des répondants, ainsi que quelques questions démographiques à la fin du sondage. Des renseignements plus généraux, notamment ceux concernant les petites et moyennes entreprises, sont également recueillis à la fin du questionnaire.

Toutes les autres questions du sondage requièrent des réponses écrites ouvertes. Dans chacune des sections suivantes, vous trouverez les questions clés incluses dans le sondage ainsi que des conseils pour vous aider à rédiger un texte que vous pourrez copier dans l'outil du sondage en ligne quand vous serez prêt.

Notez que le sondage comprend des questions visant à déterminer qui, dans la chaîne de valeur de l'IA (particuliers, développeurs, plateformes de contenu, etc.), est le mieux placé pour garantir la transparence sur une question donnée, et quelles pratiques de marché existantes, quels outils techniques, quels cadres juridiques et de divulgation peuvent les aider à y parvenir. Étant donné que ces questions reviennent dans plusieurs sections, nous avons choisi de les omettre des listes de questions clés figurant dans chacune des sections ci-dessous.

Point de réflexion

Contenu généré par l'IA

La consultation écrite commence par des questions sur le lien entre la confiance et la capacité à déterminer si un contenu est généré par l'IA.

Ce sujet porte sur la manière dont les systèmes, outils et produits basés sur l'IA génèrent des résultats, et sur la nécessité pour les utilisateurs de savoir si ce qu'ils voient est généré par l'IA. Vous aurez l'occasion de répondre à d'autres préoccupations — telles que la manière dont le contenu créatif est utilisé pour entraîner les modèles et outils d'IA, ou des incidents précis que vous avez subis lors de vos interactions avec l'IA — plus loin dans le sondage.

Les systèmes d'IA générative — c'est-à-dire les systèmes qui ont été entraînés à partir d'œuvres créatives existantes et qui peuvent générer de la musique, des images et du texte dans le style d'artistes humains — ont tendance à dominer les discussions sur l'IA. Les Canadiens ont accès à des reportages d'actualité, des avis sur des produits et des contenus audiovisuels générés par l'IA, souvent sans aucune indication sur la manière dont ces contenus ont été créés, et ce à une échelle considérable : dans son document de réflexion, l'ISDE a présenté des données montrant que des morceaux de musique générés par l'IA atteignent des millions d'auditeurs sur les plateformes de diffusion en continu.

L'un des problèmes majeurs liés à la prolifération des contenus générés par l'IA générative, est l'augmentation de la mésinformation et de la désinformation en ligne. Pour y remédier, de nombreux développeurs de systèmes d'IA générative et de plateformes numériques ont mis au point des moyens techniques permettant d'étiqueter les contenus générés par l'IA (par exemple, l'utilisation d'informations de provenance dans les métadonnées ou de filigranes cachés). Toutefois, il y a un débat sur la manière dont l'étiquetage et la divulgation des créations réalisées avec l'IA devraient être mis en place, sous quelles formes (visibles ou invisibles) et à quel moment cet étiquetage devrait être appliqué. Les outils de marquage et de provenance sont généralement plus efficaces quand ceux qui créent le contenu sont directement inclus, mais ils se heurtent à des obstacles comme la charge administrative liée à la conformité, les préoccupations en matière de vie privée et les intentions malveillantes. (Si vous ne connaissez pas les méthodes de provenance et

d'authentification de l'IA, [songez à consulter ce rapport sur la provenance des contenus et l'IA](#), issu d'un récent atelier du Centre de politique culturelle organisé lors du sommet DemocracyXChange 2026.)

Voici quelques questions clés à prendre en compte dans cette section :

- « Le fait de pouvoir déterminer si un contenu a été créé par l'IA ou par une personne vous aiderait-il à faire confiance à ce que vous voyez en ligne?
- Dans quels cas et pour quels types de contenu est-il le plus important de savoir si un contenu a été créé ou modifié par l'IA?
- Qu'est-ce qui aiderait le mieux les Canadiens à déterminer si un contenu généré par l'IA (p. ex. des filigranes visibles ou invisibles, des avis de divulgation, des métadonnées de provenance)? »

Point de réflexion

Interactions avec l'IA

Le deuxième axe de la consultation porte sur la relation entre la transparence et les interactions avec les systèmes d'IA.

Il devient de plus en plus difficile pour les utilisateurs de savoir avec certitude s'ils interagissent avec une IA ou s'ils l'utilisent. L'ISDE rappelle aux futurs répondants que « l'IA n'est pas une technologie nouvelle. Les chercheurs et les entreprises développent et utilisent l'IA depuis des décennies, pour résoudre des problèmes allant du filtrage des pourriels à la détection de la fraude, en passant par l'imagerie médicale. » Les systèmes d'IA sont utilisés dans la gestion des systèmes d'information (comme ceux que l'on trouve dans les bibliothèques et les archives), ainsi que dans la production cinématographique et télévisuelle. Les algorithmes d'IA vous recommandent ce que vous regardez sur les plateformes de diffusion en continu, ainsi que ce que vous voyez les réseaux sociaux. En bref, l'IA change à la fois la façon dont le contenu est créé, qui le crée et qui le regarde.

Un débat est en cours sur la manière dont la divulgation d'informations relatives aux systèmes d'IA profite aux entreprises et aux consommateurs, ainsi que sur le moment où elle doit avoir lieu et à qui cette obligation incombe. Certaines provinces canadiennes exigent que les entreprises qui utilisent des systèmes d'IA en informent les utilisateurs dans certains contextes (par exemple, [la loi ontarienne « Loi de 2023](#)

[visant à œuvrer pour les travailleurs](#)»). Le gouvernement du Canada a présenté deux projets de loi pour atténuer les risques liés à l'interaction avec l'IA : le projet de loi C-34 ([loi sur les médias sociaux sécuritaires](#)) et le projet de loi C-36 ([loi visant à protéger la vie privée et les données sur les consommateurs](#)).

Questions clés à prendre en compte dans le cadre du sondage :

- « Dans quels contextes et pour quelles raisons est-il le plus important de savoir si vous interagissez avec un système d'IA?
- Existe-t-il des contextes dans lesquels il n'est pas nécessaires de savoir si vous interagissez avec l'IA?
- Quels facteurs déterminent si une divulgation de l'utilisation de l'IA est utile et efficace pour l'utilisateur? »

Cette partie du sondage est peut-être moins pertinente pour la création artistique et les expressions culturelles, ou pour le fonctionnement des organismes artistiques, culturels et patrimoniaux. Vous pouvez sauter cette partie et passer à la suivante.

Point de réflexion

Informations sur les systèmes d'IA

Le sujet suivant de cette consultation porte sur les liens entre, d'une part, la disponibilité des informations sur les systèmes et produits d'IA et, d'autre part, la confiance accordée à ces systèmes. Cette section concerne tout particulièrement le réseau du Centre.

Un grand nombre d'utilisateurs ont des réticences à utiliser des outils et des systèmes d'IA en raison de nombreuses préoccupations, allant de la façon dont ils ont été créés à leur impact environnemental, en passant par ce pour quoi ils sont conçus. Avoir accès à des informations sur les systèmes et produits basés sur l'IA peut aider les utilisateurs à décider s'ils veulent utiliser un outil donné et dans quelle mesure il correspond à leurs besoins et à leurs valeurs, par exemple : s'il est adapté à une décision ou une tâche particulière; s'il nécessite une intervention humaine pour mener à bien cette tâche; ou si son fonctionnement et son impact (sur l'environnement, sur le travail humain, etc.) sont acceptables pour un utilisateur.

De plus, différents outils d'IA utilisant des modèles sous-jacents similaires peuvent produire des résultats et présenter des risques différents selon la façon dont ils sont

conçus et déployés. Alors que certains développeurs d'IA ont volontairement créé des fiches de modèle ou de système pour décrire le fonctionnement de leurs systèmes et produits, l'ISDE a constaté que la divulgation détaillée des ensembles de données d'entraînement est rare. La réticence des développeurs à divulguer des informations sur l'IA peut provenir de leur souci de protéger des méthodes exclusives, des détails techniques sensibles ou d'autres informations commercialement sensibles.

La question de la transparence sur la façon dont les systèmes d'IA sont entraînés et développés est particulièrement cruciale pour les artistes et les créateurs, dont les œuvres ont été récupérées par les développeurs d'outils d'IA, généralement sans autorisation ni compensation. Les créateurs et autres titulaires de droits sur les contenus cherchent à savoir si les données d'entraînement de l'IA incluent des éléments protégés par le droit d'auteur et quand elles le sont (et quelles en sont les conséquences le cas échéant), et des outils sont en cours de développement pour les aider : la Transparency Coalition a créé un [répertoire de moteurs de recherche](#) permettant aux créateurs de déterminer si leurs œuvres ont été récupérées et utilisées comme données d'entraînement pour l'IA. Dans le cadre de son travail d'engagement auprès du secteur, le Centre a régulièrement entendu dire que [les artistes devraient conserver un contrôle significatif](#) sur la manière dont leurs œuvres et leurs contributions créatives sont utilisées au sein des systèmes d'IA. Si cela vous interpelle, vous pouvez envisager d'en parler dans l'une de vos réponses.

Il n'existe pas de norme adoptée à grande échelle pour consigner la provenance des données au stade de la saisie, ni de normes communes régissant quelles informations doivent être divulguées, à quel moment, à qui et sous quel format. On vous demandera de donner votre avis sur le genre de normes de divulgation des modèles et des systèmes que vous souhaiteriez voir mises en place. Vous pouvez consulter la nouvelle norme [CAN-ASC-6.2 « Systèmes d'intelligence artificielle accessibles et équitables »](#) — un ensemble de normes que les organismes et les développeurs peuvent utiliser pour concevoir des systèmes d'IA accessibles aux personnes en situation de handicap — pour éclairer votre réflexion sur cette question.

Questions clés à prendre en compte dans le cadre du sondage :

- « Quels types d'informations sur l'IA souhaiteriez-vous connaître afin de vous aider à prendre des décisions éclairées quant au moment et à la manière d'utiliser l'IA ? »
- Dans quelles circonstances et pour quels types de produits d'IA ces informations sont-elles les plus importantes pour vous ?
- De quels types d'informations sur l'IA les entreprises ont-elles besoin pour adopter l'IA de manière sûre et responsable ?
- Les entreprises ont-elles actuellement accès aux informations dont elles ont besoin ?

- Comment le gouvernement peut-il mieux concilier la nécessité d'accroître la transparence (y compris la transparence des données d'entrée) et celle de protéger les renseignements commerciaux?

Point de réflexion

Incidents liés à l'IA

Une partie de cette consultation reconnaît que les systèmes et produits d'IA peuvent causer des préjudices lorsqu'ils tombent en panne ou se comportent de manière inattendue.

Les incidents liés à l'IA peuvent inclure des biais algorithmiques, des cas de violation du droit d'auteur ou l'utilisation de l'image d'une personne sans son consentement ni compensation, parmi de nombreux autres préjudices perçus ou réels. L'ISDE indique que la visibilité des incidents graves liés à l'IA et des réactions est globalement limitée, ce qui restreint encore davantage la capacité des gouvernements, des chercheurs et du public à intervenir. Parallèlement, les entreprises d'IA prennent des décisions qui ont un impact énorme, mais qui sont peu visibles pour le public. Cette situation a aussi été [soulignée lors des récentes réunions du Centre](#), où les intervenants ont fait remarquer que les systèmes technologiques ne sont pas neutres et reflètent les priorités, les hypothèses et les motivations des personnes et des entreprises qui les créent.

Compte tenu des risques que posent ces incidents liés à l'IA, le réseau du Centre a fait valoir la nécessité de mettre en place des mécanismes de responsabilité plus stricts pour les développeurs et les exploitants d'IA. [Le Code de conduite volontaire visant un développement et une gestion responsables des systèmes d'IA générative avancés](#) du Canada recommande aux développeurs d'IA de tenir à jour une base de données répertoriant les incidents signalés et les mesures d'atténuation et de nombreux secteurs disposent d'un système de signalement obligatoire pour les incidents liés à la santé et à la sécurité. Les membres du réseau du Centre ont souligné que les assureurs jouaient un rôle particulièrement influent dans la mise au point d'outils d'IA responsables, conçus à partir de données et de contenus obtenus avec le consentement des personnes concernées, afin de limiter les risques juridiques.

Cette section vous offre la possibilité de faire part de ce que, selon vous, le gouvernement doit savoir au sujet de ces incidents, des moyens de les atténuer, ainsi que de la manière dont ils sont consignés ou rendus publics. Dans votre réponse, vous pouvez mentionner des incidents précis dont vous avez été témoin. Vous pouvez aussi aborder des préoccupations plus générales, comme la protection de la créativité centrée sur l'humain, la diversité des expressions culturelles et le maintien de l'esprit critique et de l'autonomie créative de l'être humain.

Questions clés du sondage à prendre en compte :

- « Le public et le gouvernement disposent-ils de suffisamment d'informations sur les risques associés à l'IA, les incidents liés à l'IA et les préjudices potentiels futurs?
- Quels types d'informations sur l'utilisation de l'IA et les tendances en matière de risques seraient les plus utiles pour permettre aux Canadiens et au gouvernement d'anticiper et de prévenir les risques et les préjudices liés à l'IA?
- Comment définir un incident grave lié à l'IA, et quelles informations seraient les plus utiles pour mieux comprendre les causes et les conséquences, ainsi que l'atténuation de ces incidents?
- Comment les exigences en matière de déclaration pourraient-elles être conçues de manière à encourager une divulgation proactive tout en répondant aux préoccupations liées à la confidentialité et à la responsabilité? »

Point de réflexion

Agents d'IA

La dernière partie de la consultation invite les répondants à s'interroger sur le développement des agents d'IA.

Les systèmes d'IA « agentique », capables d'enchaîner des actions de manière autonome, constituent la prochaine étape dans le développement des systèmes d'IA. Selon le document de réflexion de l'ISDE, la recherche et l'intérêt commercial se sont orientés dans cette direction. Plutôt que de préconiser une adoption sans restriction, ou une interdiction pure et simple, le réseau du Centre soutient généralement les méthodes qui encouragent l'expérimentation de nouveaux outils et nouvelles technologies, tout en misant sur la sensibilisation, la réflexion et la mise en place de garde-fous appropriés pour encadrer cette approche.

Compte tenu de l'importance accordée par le secteur à l'enseignement de pratiques d'utilisation responsables, notamment la divulgation, l'attribution et la réflexion critique sur notre dépendance à la technologie, vous ou votre organisme n'êtes peut-être pas encore en mesure de vous prononcer en toute confiance sur l'IA agentique et le comportement des agents IA. Le Centre ne propose pas de recommandations précises pour cette section, mais vous pouvez tout de même consulter les questions du sondage.

Questions clés du sondage à prendre en compte :

- « Êtes-vous préoccupé par l'utilisation des agents d'IA?
- Dans quels contextes est-il le plus important de savoir quand un agent d'IA est utilisé? Pourquoi?
- Qui devrait être responsable de divulguer l'utilisation d'agents d'IA?
- Quels types d'informations devraient être consignés concernant les activités des agents d'IA, et quelles informations devrait faire l'objet d'une divulgation, et à qui?
- Quels types d'informations les entreprises ont-elles besoin pour utiliser les agents d'IA de façon sûre et en toute confiance?
- Les entreprises ont-elles actuellement accès à l'information dont elles ont besoin au sujet des agents d'IA? »

Point de réflexion

MAINTENANT QUE VOUS AVEZ TERMINÉ CETTE SECTION DE LA BOÎTE À OUTILS, NOUS VOUS ENCOURAGEONS À RÉPONDRE À LA CONSULTATION SUR LA TRANSPARENCE DE L'IA.

[CLIQUE ICI POUR ACCÉDER AU SONDAGE](#)

**Les contributions écrites peuvent être envoyées par courriel à AIConsultations-ConsultationsIA@ised-isde.gc.ca*

